

Intervention de René Pleven à l'Assemblée nationale française (14 avril 1966)

Légende: Le 14 avril 1966, René Pleven, ancien ministre français de la Défense, dénonce devant l'Assemblée nationale la décision du président de Gaulle de retirer les forces françaises du commandement militaire intégré de l'OTAN et pointe les dangers de cette décision unilatérale pour la sécurité de l'Europe.

Source: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales: L'année politique en Europe Rétrospective 1966. Mars 1967. Paris: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL: http://www.cvce.eu/obj/intervention_de_rene_pleven_a_l_assemblee_nationale_francaise_14_avril_1966-fr-7ed6c4f2-61ea-4a72-8b7d-aacf3bcf5f0a.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2012

Intervention de René Pleven à l'Assemblée nationale française (14 avril 1966)

[...]

Votre hâte si insolite, les délais si brefs que vous avez signifiés démontrent que vous n'avez eu qu'un but : créer le plus vite possible l'irréversible, c'est-à-dire pour nous l'irréparable.

Les conventions bilatérales, multilatérales même, que vous proposez n'ont d'autre objet que de régler les modalités de départ de nos alliés, le statut de nos forces en Allemagne, les mille et une questions de détail que soulève la liquidation de dix-sept ans de vie et de travail en commun.

Mais les grands problèmes qui auraient dû être le sujet de la négociation que vous nous aviez annoncé vouloir offrir, vous n'avez pas proposé d'en discuter avant d'agir, comme vous l'aviez promis ici. Vous nous avez trompés sur vos intentions, vous ne les avez pas dites à la nation.

Détestable vis-à-vis de nos alliés atlantiques, la méthode suivie est tout aussi critiquable dans le cadre des rapports généraux entre l'Est et l'Ouest, entre ce que je continuerai d'appeler, qu'on m'en excuse, le monde communiste et le monde libre.

D'un coup, sans rien négocier, sans rien demander en échange, le gouvernement français vient de faire à l'U.R.S.S. un cadeau vraiment royal : le renvoi des troupes américaines de France.

Depuis des années, dans toutes les négociations entre l'Est et l'Ouest, la fameuse question du retrait simultané des troupes soviétiques et des troupes américaines n'a cessé d'être évoquée. Partisans et adversaires du dégagement se sont affrontés, mais du moins étaient-ils tous d'accord sur un point, c'est qu'au cas où un désengagement se produirait il devrait être simultané, réciproque et équilibré.

Et voilà que de son seul fait, sans consulter ses alliés, rompant une solidarité occidentale sans laquelle il ne pourrait en fait prétendre à une quelconque sécurité, le gouvernement agit en sorte que les forces américaines et canadiennes sont amenées à quitter le territoire français, c'est-à-dire un élément essentiel du dispositif stratégique et des lignes de communication.

Nos amis partiront sans que rien ait été négocié avec les Soviets, sans qu'aucune force russe ait quitté une parcelle de ces territoires où, cependant, leur présence n'est guère souhaitée, qu'il s'agisse de la Pologne ou de la Hongrie.

Les Américains ne pourront plus compter que sur Anvers et Amsterdam pour y décharger leurs approvisionnements. La Rochelle, Saint-Nazaire et autres ports leur seront fermés, mais les Soviétiques, pour amener leurs troupes et leur matériel en Allemagne de l'est continueront, eux, de bénéficier des mêmes facilités qu'auparavant.

Qu'avons-nous obtenu ou même cherché à obtenir à l'Est?

Nous affaiblissons l'O.T.A.N., mais en quoi le Pacte de Varsovie est-il affaibli? Bien plus, il y a quelques jours, à Moscou, du haut de la tribune du vingt-troisième congrès, M. Brejnev démentant sans vergogne son ambassadeur à Paris, M. Zorine, proclamait : «Nous allons encore renforcer notre coopération dans le domaine militaire, notamment le système de défense du Pacte de Varsovie, afin de faire face à toute agression de l'impérialisme. Actuellement, tous les pays socialistes sont groupés en un seul bloc et sont prêts à porter un coup décisif à tout agresseur quel qu'il soit.»

... A quelques semaines du voyage à Moscou du Président de la République, le gouvernement français aurait pu dire aux Russes : «Si la France demande aux Américains de quitter son territoire, que donnerez-vous en échange? Etes-vous prêts à évacuer la Hongrie ou la Pologne?». Pareil langage eût été compris partout, même à Moscou, et certainement plus encore des peuples hongrois et polonais.

Ainsi, les Américains vont quitter la France, mais, dix ans après Poznan, dix ans après Budapest, les Russes, eux, ne bougeront pas.

Etrange diplomatie, en vérité; mais diplomatie, je le reconnais, logique avec elle-même, puisqu'elle refuse de négocier aussi bien avec ses alliés qu'avec, je ne dirai pas l'adversaire, mais plutôt la partie adverse. Le résultat, c'est que la France qui ira en juin à Moscou ne sera pas une France plus forte, mais une France plus faible. Elle aura déjà joué sa carte et elle l'aura jouée pour rien.

Vous ayant dit ce que nous pensons de la méthode suivie, M. le Premier ministre, il me faut maintenant vous dire ce que nous pensons du fond des choses.

A l'appui de sa décision, le gouvernement français invoque essentiellement deux arguments : le premier, c'est que la menace soviétique a diminué. Certes, je reconnais volontiers - car c'est une évidence - qu'à l'Est quelque chose a changé, et il faut s'en féliciter, mais permettez-moi de vous rappeler que le chef de l'Etat, à Strasbourg, en 1961, évoquant le danger qui pesait sur l'Occident, s'écriait : «Devant ce danger, il n'y a pas de meilleure garantie pour la France que l'unité et pour les pays du monde libre la solidarité. Sans cette unité, sans cette solidarité, la foudre ne serait pas loin de tomber.»

Que s'est-il passé depuis 1961 pour donner à certains de vos orateurs du dimanche l'admirable certitude que l'Occident ne risque plus la foudre?

Nous constatons, nous, que depuis 1961, il y a eu les crises de Berlin et de Cuba, la disparition comme dans une trappe de M. Khrouchtchev, la reprise de l'offensive communiste en Indochine. Nous constatons, après comme avant le vingt-troisième congrès, qu'il n'existe que fort peu de démocratie en U.R.S.S. et que, par conséquent, les surprises, les retournements soudains y sont toujours possibles. Nous constatons que les négociations sur le désarmement n'ont fait aucun progrès et que l'Allemagne est toujours coupée en deux par le mur de la honte.

Cependant, si la guerre froide est moins virulente, si la menace paraît avoir, malgré tout, diminué, peut-on dire, comme vous l'avez suggéré hier, M. le Premier ministre, que l'O.T.A.N. contribue à la perpétuer? Nous pensons, nous, que c'est tout le contraire et que l'O.T.A.N. a grandement contribué à la détente.

Contrairement aux sombres prédictions que j'ai entendues si souvent avant la ratification du Pacte de l'Atlantique, les deux blocs n'ont pas conduit à la guerre. Leur équilibre a assuré la paix. Les Soviétiques ont dû marquer le pas.

Prenez garde qu'en affaiblissant unilatéralement l'un des blocs vous ne rompiez l'équilibre. Prenez garde de ne pas faire naître à Moscou de nouveaux espoirs et de ne pas y encourager les tendances les plus dures!

En vérité, plutôt que d'exagérer, pour justifier vos actions, quelques signes de détente, il eût été à mon avis plus honnête pour vous de dire : «Nous choisissons le moment présent parce qu'il nous paraît le plus opportun pour nous retirer d'un système que nous n'avons jamais accepté.»

Pour justifier sa dénonciation de l'O.T.A.N., le gouvernement affirme - et c'est son deuxième argument - que les facilités accordées à nos alliés en territoire français, ainsi que l'intégration, même partielle, des forces atlantiques pourraient entraîner notre pays dans un conflit qui ne le concernerait pas et seraient incompatibles avec l'indépendance de la France.

Sur le premier point, vos porte-parole ont répété depuis plusieurs semaines : «Le danger n'est plus en Europe. Il est en Asie. Les Américains risquent, à cause du Vietnam, de provoquer une guerre avec la Chine et cette guerre peut déclencher une conflagration générale entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Il faut donc éviter que l'Europe y soit impliquée.» Mais vous savez fort bien que non seulement l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord réserve l'entière décision à chaque gouvernement, mais encore que les décisions qui doivent être prises aux divers stades d'alerte de l'O.T.A.N. le seraient en pleine souveraineté par les gouvernements nationaux membres de l'Alliance.

En outre, à supposer qu'éclate un conflit sino-américain en Asie, pourquoi l'O.T.A.N. y serait-elle impliquée, alors que la zone couverte par le traité s'étend seulement à l'Europe et à l'Atlantique nord? L'O.T.A.N. a-t-elle été attirée dans la guerre de Corée? Et lorsque nous étions nous-mêmes engagés en Indochine, l'O.T.A.N. n'y a pas été pour cela entraînée.

Et puisque vous ne cessez de dire que l'arme atomique n'a de vertu que dissuasive, que depuis que la Russie s'est dotée d'un armement nucléaire capable de frapper directement les Etats-Unis, les Américains n'emploieront plus cette arme au profit d'aucun de leurs alliés, comment pouvez-vous prétendre à la fois que, par crainte de représailles, les Etats-Unis ne l'utiliseront pas pour protéger l'Europe, mais qu'ils pourraient l'employer pour défendre le Sud-Vietnam ou pour attaquer la Chine?

... Quant à l'affirmation que la souveraineté française n'a pas été sauvegardée sur les bases américaines en France, il faut débayer ce débat d'allégations contraires à la vérité et qui ont été répandues pour égarer l'opinion.

J'ai lu, par exemple, avec surprise, qu'un ministre - dont je connais la bonne foi, mais qui n'a sans doute pas eu entre les mains une documentation complète - avait déclaré qu'en cas de conflit armé en Asie opposant l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, la France serait exposée à des attaques atomiques russes parce que, faute d'exercer sa pleine souveraineté sur les bases utilisées sur notre territoire par l'armée de l'air des Etats-Unis, elle ne pourrait garantir que ces bases ne seraient pas employées pour des opérations contre la Russie.

Cette assertion est fautive. Les ministres qui vous ont précédés, les serviteurs de l'Etat, militaires ou diplomates, qui négociaient au nom de la France à cette époque, ont toujours eu autant que vous, Messieurs, le souci de la souveraineté nationale.

Aux termes de l'accord du 4 octobre 1952, un détachement français est stationné sur toutes les bases aériennes américaines. L'officier français commandant ce détachement contrôle l'accès, conjointement avec le commandant américain, de toutes les installations des bases. Il ne peut lui être opposé aucune zone interdite.

En dehors des missions opérationnelles accomplies pour les besoins de l'O.T.A.N. - et il n'y en a pas tant que la paix règne dans les zones couvertes par le traité - les opérations effectuées au départ des aérodromes situés en France ne peuvent être entreprises qu'après accord entre les deux gouvernements.

Par un échange de lettres intervenu à la même date du 4 octobre 1952, le gouvernement américain s'est formellement engagé à ne pas introduire d'armes non conventionnelles sur les bases ou installations mises à sa disposition en France sans consultation ni accord préalable du gouvernement français.

D'autre part, en vertu d'un accord Bidault-Dulles du 8 avril 1954, le gouvernement américain a reconnu, et je cite : «que l'utilisation des bases et installations mises à la disposition du gouvernement des Etats-Unis en France sera, en temps de crise, soumise à une décision conjointe des Etats-Unis et de la France, compte tenu des circonstances du moment».

Cette clause est analogue à celle qui a été utilisée dans les accords similaires entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. En application de ces dispositions, et contrairement à ce qui a été dit, les vols américains à destination du Congo au départ de France, à l'époque de l'opération des Casques bleus, ont fait régulièrement l'objet d'une demande américaine d'autorisation. C'est votre gouvernement, je crois, M. le Premier ministre, qui a accordé cette autorisation.

Quant à l'accord du 8 décembre 1958 sur le système de communications et de dépôts de l'armée de terre américaine en France, dont le texte avait été préparé avant le 13 mai 1958, c'est vous, M. le ministre des affaires étrangères, qui l'avez signé. Vous n'avez donc pas jugé qu'il menaçait l'exercice de la souveraineté française. Tout au plus l'avez-vous assorti d'une clause de dénonciation divisée en deux périodes d'un an, dont j'ai le regret de constater aujourd'hui qu'elle n'a pas été respectée, pas plus d'ailleurs que vous ne

respectez l'accord du 27 février 1951 au sujet de l'entrepôt de matériel aéronautique, ou l'accord du 4 octobre 1952 sur les bases aériennes, ou l'accord du 30 juin 1953 relatif à l'oléoduc, tous accords qui devaient durer autant que le Pacte atlantique, sauf dénonciation par consentement mutuel.

J'examinerai maintenant en quoi consiste cette fameuse «intégration» atlantique, si contraire selon vos dires à notre souveraineté, si dangereuse pour notre sécurité, si susceptible de nous entraîner dans un conflit que nous n'aurions pas voulu, comme si, soit dit en passant, il pouvait exister des conflits que nous aurions voulus !

En fait, il s'agit de l'institution d'un commandement allié en Europe, intitulé SACEUR, dépendant d'un groupe permanent qui est le seul organisme du Pacte composé des représentants de trois puissances seulement : la France, l'Angleterre et les Etats-Unis.

Le Groupe permanent relève d'un comité militaire subordonné à l'organisme suprême, le Conseil de l'Atlantique nord, où toutes les décisions, en vertu d'une règle qui aurait dû vous plaire, sont prises à l'unanimité.

En d'autres termes, le commandant suprême en Europe reçoit ses ordres du Conseil où chaque membre de l'Alliance dispose d'un droit de veto.

Quant à ses pouvoirs et fonctions en temps de paix, le commandant suprême est, d'une part, chargé de préparer des plans de défense, plans qui sont établis sur la base de ce qu'il est convenu d'appeler «le concept stratégique», lequel doit, à son tour, recevoir l'approbation du Conseil.

D'autre part, sur le plan des forces et du personnel, il n'y a d'autre intégration que celle de certains états-majors, en fait, pour ce qui nous concerne très directement, SACEUR et l'état-major de Fontainebleau pour les troupes terrestres, dont le commandement est traditionnellement confié à un Français.

Pour les unités elles-mêmes, celles qui sont affectées au commandement de l'O.T.A.N., c'est-à-dire, pour la France, essentiellement les forces aériennes et terrestres stationnées en Allemagne, les seuls pouvoirs du commandant suprême en temps de paix concernent leur entraînement, ce qui se traduit périodiquement par des manœuvres interalliées dans la mesure où les gouvernements acceptent que leurs forces y participent.

Le commandant suprême en temps de paix ne peut déplacer, contre le gré d'un Etat membre, ni un homme ni une arme.

Je ne pense pas qu'aucun militaire français appartenant à nos forces stationnées en Allemagne depuis la création de l'O.T.A.N. ait jamais eu l'impression qu'il recevait des ordres de Washington. Je pense, au contraire, que le sentiment dominant a toujours été qu'en Allemagne, ce n'étaient pas les Européens qui étaient là pour le compte des Américains, mais les Américains qui y étaient pour le compte des Européens.

En outre, l'existence du commandant suprême atlantique avait permis, après l'échec de la C.E.D., de résoudre le très délicat problème de la contribution allemande à la défense occidentale.

A cet égard, les Accords de Paris d'octobre 1954 forment un tout. Ils prévoyaient, en effet, tout à la fois l'affectation au commandement suprême des forces des trois ex-puissances occupantes qui demeuraient stationnées en Allemagne, la subordination des forces allemandes à ce commandement, la détermination de leur niveau, la renonciation de la République fédérale à la fabrication des armes atomiques et la présence de divisions britanniques sur le continent.

En retirant ses forces en Allemagne du commandement atlantique, le gouvernement français rompt l'équilibre des accords. Il autorise nos alliés de l'U.E.O. à réexaminer leurs propres engagements. Il pose au gouvernement allemand le difficile problème du statut de nos forces en Allemagne fédérale.

Mais il y a plus grave. Dans une récente interview télévisée, M. le ministre des affaires étrangères, après

avoir exercé son ironie contre les stratèges en chambre, déclarait : «L'arme atomique n'a rien à voir avec l'organisation atlantique, n'a rien à voir avec le commandement international ou le commandement intégré. Le propre de l'arme atomique - et il n'y a aucune espèce de perspective que cela change - est d'être une arme nationale».

Ayant toujours voté les crédits que vous nous avez demandés pour doter la France de cette arme, je me crois en droit de rappeler à M. le ministre des affaires étrangères que ceux qui ne sont pas des stratèges en chambre, ceux à qui le gouvernement confie la garde et le maniement de la force de frappe lui diraient que son emploi éventuel et même simplement sa sécurité dépendent étroitement d'un système radar de détection lointaine qu'il a fallu des années pour édifier et qui a coûté à quinze nations de l'Alliance des milliards de nouveaux francs.

Ce système d'alerte est, par nécessité, un système intégré qui s'étend de la Norvège à la Turquie. Toutes les informations qu'il procure convergent vers des installations actuellement situées en France. Il est indispensable pour permettre, en cas d'agression, de prendre les décisions nécessaires dans les délais très courts qui s'imposeraient. Sans un tel système, il n'y a pas de défense aérienne valable, pas plus dans le cadre de l'O.T.A.N. que dans le cadre national où nos moyens sont et resteront, pour un temps indéterminé, tout à fait insuffisants faute de crédits, et inefficaces, faute d'être géographiquement suffisamment éloignés de nous. Sans un tel système, la force stratégique française, qui en dépend complètement, est, je le répète, aveugle et sourde et serait exposée à être détruite au sol avant d'avoir pu prendre l'air pour sa sauvegarde.

A quoi serviront, sans réseau de détection et d'alerte, les milliards consacrés à la force nucléaire stratégique?

A quoi serviront les silos souterrains que nous creusons à grands frais pour y héberger les fusées qui doivent permettre d'éviter la solution de continuité qui existera entre les Mirage IV qui seront démodés dans quelques années et les vecteurs de l'avenir et les sous-marins atomiques qui ne seront pas en service avant longtemps encore?

Je ne révèle pas de secret, car la presse l'a visité, en rappelant que le P.C. de Taverny dépend complètement des informations qui lui sont fournies par les calculateurs électroniques de l'O.T.A.N., où sont dépouillées et interprétées en quelques minutes les données recueillies par le réseau radar de détection de l'O.T.A.N., aux aguets vingt-quatre heures par jour du cap Nord à l'Anatolie.

Ce réseau est la clé de voûte de notre défense atomique, comme il est celle de la défense de tous nos alliés.

Allez-vous le démanteler de votre propre initiative? Et si vous comptez sur un accord avec nos alliés pour qu'il reste à notre service lorsque son cerveau aura cessé d'être en France, que devient alors votre prétention de défense indépendante qui ne veut rien devoir à personne?

Je demande au gouvernement de ne pas éluder la réponse à la question que je vais lui poser.

Oui ou non, avant d'entériner dans ces domaines des décisions qui pourraient être si lourdes de conséquences, les instances militaires françaises compétentes ont-elles été consultées?

Je le demande à M. le Premier ministre, que la Constitution, par son article 21, rend responsable de la défense du pays.

J'affirme que vous vous êtes lancés dans le démantèlement de l'O.T.A.N., dans la démolition de l'édifice, avec une précipitation singulière, sans avoir exactement déterminé à l'avance ses répercussions ni pour notre propre sécurité ni - ce qui est peut-être moralement pire - pour la sécurité de certains de nos alliés.

Il semble que vous, qui accusez si souvent vos critiques de céder à je ne sais quelle mystique de l'intégration, ayez cédé à une mystique inverse, celle de l'indépendance nationale absolue.

... Or, faut-il le répéter, si l'intégration ne résout pas tous les problèmes, l'indépendance nationale totale les

résout encore moins, surtout lorsqu'il s'agit de défense et de sécurité. Elle ne les résout pas même pour les Etats-Unis. Comment les résoudrait-elle pour la France? Car s'il est vrai que la France a désormais les moyens de commencer une guerre nucléaire, vous savez bien qu'elle n'a pas ceux de la finir!

Le ministre des affaires étrangères a expliqué, voilà huit jours, aux auditeurs assez surpris d'Europe n° 1, que faire travailler ensemble à des études, à des plans qu'ils pourraient avoir à exécuter ensemble, des officiers et des généraux français, anglais, américains et autres, c'était glisser vers la perte de notre indépendance! Il nous a dit qu'un pays qui ne se sent pas, en temps de paix, seul responsable de sa défense perd sa personnalité militaire.

Laissez-moi vous répondre que rien ni personne ne fera croire au peuple français, en 1966, que, même avec la force de frappe, il peut, à lui seul, contre une agression venue de l'est, assurer sa sécurité.

Aucune propagande ne fera croire au soldat, à l'aviateur, au marin de 1966 que, quels que soient sa valeur, son patriotisme, son entraînement, il pourrait, tout seul, quelles que soient ses armes, protéger le territoire national.

Militaires de carrière ou du contingent sont en avance de vingt-cinq ans sur vos conceptions.

Les exercices combinés, l'effort au coude à coude, le sentiment d'appartenir à un vaste ensemble où chacun joue son rôle en s'appuyant sur les plus puissants arsenaux qui soient au monde, donnaient à nos forces l'assurance qu'en cas d'agression, les chances seraient au moins égales.

Vous ne les convaincrez pas - et leur moral en est déjà affecté - qu'après le retrait de l'O.T.A.N., elles seront mieux équipées, mieux commandées, bref plus aptes à protéger la patrie.

Les sentiments du peuple ne tarderont pas à rejoindre ceux de l'armée et comme personne ne vous fera l'injure de penser que vous n'avez pas vu l'évidence, la nation ne tardera pas à se dire que si vous vous êtes engagés sur la pente où vous prétendez nous entraîner, c'est parce que vous comptez bien que, de toute manière, en cas d'agression venue de l'est, grâce aux quatorze pays qui seront restés dans l'O.T.A.N., vous conserverez en fait le bénéfice de sa protection.

Ce sentiment-là - et vous savez bien qu'il existe chez une partie de ceux qui vous applaudissent - est bien plus dangereux pour l'esprit national de défense que la participation d'officiers français à des états-majors multinationaux.

Nous refusons, quant à nous, de n'être plus membres à part entière de l'Alliance atlantique, de ne plus exercer notre influence dans sa direction.

Nous nous refusons à voir le Conseil atlantique quitter Paris pour Londres, comme viendrait de le proposer le gouvernement anglais... d'autant plus que, par la force des choses, la place que la France laissera libre dans l'O.T.A.N. sera prise par d'autres et que le problème allemand ne perdra rien de son acuité, bien au contraire.

Au lieu de pratiquer une politique négative, d'irriter tous nos alliés et de susciter de nouvelles difficultés pour tous et d'abord pour lui-même, le gouvernement français aurait pu prendre des initiatives auxquelles nous aurions, pour notre part, apporté notre appui.

Lorsqu'en octobre dernier, M. Couve de Murville déclarait, au nom du gouvernement, qu'il fallait raisonnablement discuter de la réorganisation de l'O.T.A.N., nous pensions, M. le Premier ministre, que vous vous attacheriez à résoudre les vrais problèmes posés par les changements intervenus depuis 1949.

Pour moi, comme pour M. de La Malène d'ailleurs, j'en vois deux principaux.

Le premier résulte de la modification intervenue dans le rapport des forces entre Européens et Américains.

L'Europe libre de 1966 n'est plus celle qui relevait ses ruines en 1949. Nous en sommes bien d'accord. Elle souhaite devenir le partenaire égal des Etats-Unis, ce que le Président Kennedy appelait le «deuxième pilier de la sécurité occidentale». Cela doit logiquement entraîner des conséquences dans l'organisation du commandement.

Dans ce domaine, vous auriez pu proposer à nos alliés, et singulièrement à nos alliés américains, certaines réorganisations. De même que dans le Marché commun on vient de se mettre d'accord pour une présidence tournante de la Commission européenne fusionnée, on aurait pu prévoir que, dans un premier temps, le commandant en chef en Europe fût alternativement un Américain et un Européen, et qu'ensuite, le commandement en Europe fût toujours confié à un Européen, sauf dérogation formellement acceptée par l'unanimité des membres européens de l'O.T.A.N.

... Le deuxième changement fondamental résulte de faits que personne ne peut contester.

D'une part, l'Amérique est devenue vulnérable à des attaques atomiques russes. D'autre part, même si leurs forces sont de niveaux très inégaux, il y a désormais dans l'Alliance trois puissances atomiques, dont deux sont européennes.

Le problème de la sécurité de l'Europe se pose donc dans des termes différents de ceux de 1949 et je déplore aussi bien l'attitude que nos amis américains ont prise en face des transformations survenues que celle que vous avez adoptée vous-même.

Parce que la Russie pouvait désormais atteindre le territoire américain avec ses engins nucléaires, vous avez professé que les Etats-Unis ne se hasarderait pas à déclencher contre un agresseur de la France ou de ses voisins du continent européen la riposte nucléaire.

Vous avez affirmé que les garanties de sécurité qu'un peuple, si puissant soit-il, s'il était exposé à des représailles nucléaires, pouvait donner à d'autres peuples étaient désormais illusoires et qu'il fallait s'en remettre à notre seule force de frappe.

Cela reviendrait à dénier toute valeur aux engagements solennels d'assistance contenus dans le Pacte atlantique. La mesure que vient de prendre le gouvernement serait donc une demi-mesure. Ce n'est pas alors de l'organisation, mais de l'Alliance que la France aurait dû se retirer.

Répondre en revanche, comme on l'a fait à Washington, que la question ne se pose même pas et que c'est faire injure aux Etats-Unis que de douter de leur détermination à défendre l'Europe par tous les moyens, c'est aller à l'encontre du fait de l'inquiétude européenne.

La question se pose donc et il est certainement regrettable que nos amis américains aient souvent sous-estimé les inquiétudes de l'Europe.

... L'hésitation des Etats-Unis à nous aider à créer nos forces nucléaires nationales a été une grave erreur.

... Nous pensions pour notre part, la France ayant fait l'effort qu'elle a fait et qu'elle continue à faire pour se doter d'un armement nucléaire, que le gouvernement dirait aux Etats-Unis que l'heure avait sonné de constater que les conditions prévues par l'amendement à la loi McMahan pour les échanges des secrets atomiques étaient remplies par la France comme elles l'avaient été par la Grande-Bretagne.

... Nous pensions - et nous vous aurions soutenus si vous l'aviez entrepris - que voulant que la France possède en propre, comme la Grande-Bretagne, sur son territoire, un stock de bombes A ou H et des engins d'un rayon d'action suffisant pour atteindre le territoire d'un agresseur éventuel, vous auriez fait valoir qu'il était absurde d'imposer à notre pays d'énormes dépenses pour faire des expériences et acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser sa politique.

Nous pensions que vous auriez montré qu'il n'était pas raisonnable de nous refuser la communication

d'informations dont on sait qu'elles sont possédées par l'U.R.S.S. et partiellement au moins par la Chine.

Le problème central auquel devrait faire face aujourd'hui l'Alliance atlantique, ce ne devrait pas être celui du lamentable gaspillage d'intelligence, de temps, d'argent, auquel notre retrait de l'O.T.A.N. va condamner l'ensemble de ses membres. C'est celui de la production et des conditions d'utilisation des armes nucléaires, du contrôle de la dissémination qui ne sera plus réglé par la solution simpliste qui consistait à vouloir en réserver le monopole aux Etats-Unis, à la Russie et à l'Angleterre.

Certes, ces problèmes seraient plus faciles à résoudre si, face aux Etats-Unis d'Amérique, il existait une autorité politique européenne disposant d'une production européenne et d'une force européenne.

La coordination et la coopération seraient plus aisées. L'Europe pourrait traiter d'égal à égal avec l'Amérique et de ce meilleur équilibre naîtraient de plus solides garanties.

Mais puisque l'Europe politique et militaire n'a pas progressé - en grande partie, d'ailleurs, en raison des méfiances provoquées par trop de décisions unilatérales prises en d'autres circonstances - rien ne serait pire que de laisser l'exemple qui vient d'être donné par le gouvernement français se propager.

Que d'autres gouvernements nous imitent, et bientôt les Américains repasseront l'Atlantique, les Anglais la Manche, les Allemands auront leur armée entièrement autonome, et aussi, pourquoi pas, leur force de frappe.

Est-ce vraiment à cela que vous voulez en venir? Je me refuse à le croire.

Si donc vous voulez autre chose, si vous voulez que notre force atomique ait un sens - car les Mirage IV et les armes nucléaires françaises n'ajoutent à la dissuasion un élément d'incertitude supplémentaire que dans la mesure où ils bénéficient de l'ensemble de l'armature de l'O.T.A.N. - il n'y a qu'une solution : la recherche d'un accord au sein de l'Alliance sur les problèmes nucléaires, et notamment sur le différend doctrinal que M. le Premier ministre a monté en épingle dans son discours d'hier et qui nous sépare de nos quatorze partenaires, quant à la meilleure manière de faire jouer la dissuasion.

Vous voulez l'intervention immédiate des armes atomiques. Nos alliés préconisent une réponse flexible, c'est-à-dire qu'avant de passer à la riposte nucléaire massive, ils veulent tenter de distinguer s'il s'agit bien d'une agression majeure et non d'un incident de frontière ou d'une incursion incontrôlée.

Je ne fais que reprendre les paroles du Premier ministre.

C'est pourquoi nos alliés ont toujours insisté pour que le dispositif des forces classiques de l'O.T.A.N. ne soit pas démantelé.

Entre votre thèse et la leur, je ne suis pas persuadé qu'il y ait une opposition véritable, car si vous aviez à presser sur le bouton qui ouvrirait les portes de l'enfer, je suis sûr que vous voudriez vous assurer qu'il n'y a pas d'autre recours!

De plus, compte tenu de la disproportion de nos moyens nucléaires avec ceux de l'agresseur éventuel, nous devrions de toute manière coordonner notre action avec celle de nos alliés pour ne pas être automatiquement les premières victimes de la représaille.

Sur tout cela, si vous ne cherchiez pas seulement prétexte à rupture, il fallait négocier.

Négocier d'abord avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ensuite avec nos autres alliés. Je suis d'accord avec M. Mondon, il faudrait que le Général de Gaulle, le Président Johnson et M. Harold Wilson se rencontrent et que les chefs des trois puissances nucléaires de l'Alliance discutent entre eux les questions essentielles que pose le fait des armes nucléaires.

Si un accord était possible, il rendrait sa vigueur et sa vitalité à l'Alliance. Il vaudrait pour les dix ou quinze années à venir et serait la meilleure garantie du maintien de la solidarité occidentale et par conséquent de la paix.

Voilà, à mon avis, ce qu'aurait dû rechercher le gouvernement.

... Malheureusement, une fois de plus, je vois bien ce qu'il défait, ce qu'il détruit, mais je ne vois pas par quoi il le remplace.

Quelle sera donc, après votre dénonciation de l'O.T.A.N., votre politique de défense?

Le retour à l'égoïsme sacré? Chacun pour soi et Dieu pour tous?

En écoutant à la télévision M. Couve de Murville souligner le caractère strictement national de l'arme atomique, c'était l'impression qu'on pouvait recueillir.

Depuis, vous avez parlé d'accords bilatéraux, comme au bon vieux temps. Nous croyons, nous, que de telles formules sont dépassées et que l'on ne pourra plus jamais organiser la défense de l'Europe dans le strict respect de son morcellement géographique, terrestre et aérien.

M. Debré aurait affirmé, la semaine dernière, devant la commission des finances, que vos décisions n'entraîneraient pas de dépenses supplémentaires. Cela signifie que vous laisserez nos avions sans protection radar à grande distance, nos forces en Allemagne sans armes atomiques tactiques pour remplacer les armes américaines qu'on leur retirera?

Pensez-vous - ce qui serait un curieux retournement de l'histoire - à une communauté européenne de défense, comme vous y invite un de ceux qui vous font souvent écho en Allemagne, l'ancien ministre de la défense, M. Strauss?

Jouez-vous avec l'illusion d'un neutralisme français, comme on pourrait le déduire de certains propos de M. le Premier ministre?

Il y a, en effet, quelque chose de troublant à entendre M. Pompidou déclarer, comme il l'a fait le 28 mars dernier, «qu'en cas de guerre entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, si nous ne sommes pas intégrés dans le système américain, nous avons une meilleure chance d'y échapper».

De telles paroles paraissent difficilement compatibles avec l'affirmation que la France demeure dans l'Alliance atlantique et reste liée par les obligations du traité.

Je me refuse à vous faire un procès d'intention, mais un doute profond existe - vous le savez - chez la plupart de nos partenaires quant à la possibilité pratique et durable, pour la France, de rester dans l'Alliance sans participer à son organisation militaire, de donner quelque efficacité à ce qui ne sera plus désormais qu'une demi-appartenance de la France à une alliance qui, malgré vos dires, forme un tout, avec son organisation militaire. Vous le savez et vous n'hésitez cependant pas à prendre le risque de tout disloquer.

Nous sommes en complet désaccord avec cette décision aventureuse qui affaiblit notre pays, militairement, politiquement, moralement, qui affaiblit aussi nos alliés et qui, par conséquent, est dangereuse pour la paix.

Pour nous, la grandeur d'un pays n'est pas d'avoir les mains libres. Elle consiste à prendre sa part de responsabilité et, à ce titre aussi, nous condamnons votre retrait de l'O.T.A.N., non pas par esprit partisan, mais en fonction de la plus sincère des convictions.